

## Réunion du Collectif du 21 octobre, Saint Rivoal.

Présents:

Marie France Le Boulch, conseillère générale du canton de Pleyben

Yves Claude Guillou, maire de St Rivoal

Hervé et Annaig Quéré, Marie Annick Griengl, Michel et Danièle Le Signor, Gérard et Catherine Guen, Christophe Vandier, Rose Marie Gouez.

Excusés : Denise et François Thouément

Président de séance : Hervé.

Secrétaire : Rose.

Début de la réunion : 20 heures.

M.F. le Boulch s'étonne du fait que, dans l'article de journal annonçant la réunion de ce soir, il soit question d'un retour sur la réunion du 5 octobre à l'Écomusée, faisant suite à la visite des deux sites. Elle dit qu'elle est venue ce soir faire état de l'évolution de la situation mais ne souhaite pas relater le contenu de cette réunion, considérant que celle-ci fait partie du fonctionnement interne de l'Écomusée et qu'il ne lui appartenait pas d'en faire état au collectif. Elle précise que l'élue en charge de ce dossier au Conseil général est Nathalie Sarrabezolles, que le seul interlocuteur du Conseil général sur ce dossier est l'Association des amis de l'Écomusée.

D'un commun accord entre l'Association et le CG, la maîtrise d'ouvrage du Projet Scientifique et Culturel sera assurée par le CG.

La première réunion de ce comité de pilotage se tient le vendredi 22 octobre.

Y. C. Guillou s'en tient quant à lui à un compte rendu succinct d'informations, d'ailleurs déjà communiqués par les médias :

- ➔ Mise en place d'un comité de pilotage autour d'un projet scientifique, (maîtrise d'ouvrage Conseil général) Un conseiller technique sera mis à disposition pour une durée de 8 mois. Première réunion: le 22 octobre.  
Participeront : les communes concernées, les communautés de commune, le CG, le CR, l'état (DRAC), l'association des amis des Écomusées, le PNRA.
- ➔ La communauté de commune de Landivisiau a annoncé un déblocage d'une avance couvrant les frais d'entrée des groupes scolaires.
- ➔ Le PNRA avance une somme de 8000 euros
- ➔ La communauté de commune du Yeun Elez donne une subvention de 1000 euros.

Le collectif demande qu'un compte rendu régulier des réunions du comité de pilotage soit mis en ligne sur le site du Conseil Général, afin que chacun puisse se tenir au courant, et qu'un espace d'expression du public soit prévu.

M.F. le Boulch dit qu'elle posera la question lors de la réunion du lendemain, vendredi 22 octobre.

Y.C. Guillou pense que le financement des salaires est assuré jusqu'à la fin de l'année 2010. Il évoque les importants soucis d'ordre financier auxquels les collectivités locales et le CG sont et seront de plus en plus confrontés.

M.F. le Boulch évoque une baisse des recettes du CG de 15 %, (notamment droits de mutation et taxes d'habitation déjà transférées aux communautés de communes), baisse du budget du CG de 15 % comme annoncé dans la presse par Pierre Maille

A la question : le CG maintiendra-t-il le niveau de subvention à l'Écomusée, elle répond que le budget n'étant pas encore voté (fin Janvier), elle ne peut pas répondre.

Annaig dit qu'une des raisons des difficultés de trésorerie se trouve dans la baisse de fréquentation.

La communauté de commune de Landivisiau tente d'y répondre à court terme, certes ; mais Annaig demande si le Conseil Général a abordé cette question.

Qu'en est-il par exemple du projet de bâtiment d'accueil notamment pour les groupes de scolaire ?

MF le Boulch répond qu'il faut la définition du contenu du Projet Scientifique et Culturel avant de se lancer dans un investissement. Annaig évoque également l'idée de l'Association des amis de l'Écomusée émise lors de la réunion du 5/10, de faire un bâtiment en auto-construction, sorte de chantier école avec la participation de bénévoles. MF répond qu'elle n'est pas au courant mais que, là aussi, il faudra du temps et des finances. Reste, pour l'accueil, la solution d'un partenariat avec des structures existantes, le CPTDE de Brasparts (solution évoquée par le collectif), par

exemple. MF le Boulch répond qu'il appartient sans doute à l'Association de chercher ses partenariats. Confirmation de Gérard Guen.

A noter que la fréquentation 2010 a été à la hauteur de celle de 2009.

Annaig évoque l'urgence d'une Assemblée Générale de l'Association des amis de l'Écomusée après la campagne d'adhésions qui vient d'être faite.

Hervé parle de l'importance dans le projet culturel de recueillir également l'avis de gens extérieurs qui ne connaissent peut-être pas bien tous les aspects du sujet mais peuvent tout de même poser des questions pertinentes, susceptibles de faire avancer le projet et au moins éviter que la réflexion ne tourne en vase clos.

M. F. le Boulch suggère que les membres du collectif\* adhèrent à l'Association des Amis de l'Écomusée (ce qui est déjà fait par plusieurs ses membres) et y apportent leurs propositions.

M. F. le Boulch redit que la situation reste très fragile, mais que le CG est très attentif à la situation financière.

Gérard demande si le Conseil Général a un « plan B » pour la sauvegarde de la structure. Qu'en est-il par exemple de l'idée de faire rentrer l'Écomusée dans le cadre de l'EPCC 29 (Conseil général) ?

M.F. le Boulch répond que, pour l'instant, il n'en a pas été question, en tous cas pas dans l'état actuel des choses.

Hervé s'interroge sur la confiance en l'avenir et la motivation des salariés. Il est répondu que même s'il existe de réels problèmes internes, la motivation reste et que c'est à l'association de gérer ses salariés.

MF le Boulch reprend que le Conseil Général, propriétaire des murs a une réelle motivation de faire repartir l'activité.

Hervé s'étonne du fait que le CG ait refait d'importants travaux sur les bâtiments de Saint Rivoal et que cela ait été fait avant la mise en place d'un projet précis sur sa destination future.

Marie France répond que le toit était à refaire, et qu'elle avait demandé une budgétisation de ces travaux depuis plusieurs années et que si des travaux importants sont en cours, c'est également dans un soucis de sécurité des personnes, obligation de moyens de la part du CG, propriétaire des bâtiments..

Michel Le Signor s'interroge sur les choix faits pour la restauration de ces bâtiments : mise en place de toitures avec ardoises chevillées, pas nécessaire, selon lui, car la toiture n'est pas visible de l'intérieur. De plus ce local n'ayant pas destination à rester ouvert à l'air, le bois risque de se dégrader plus vite (ce qui n'est pas le cas dans le bâtiment concerné à Kerouat). Il aurait pu être réalisé une économie de 10 000 euros avec un procédé moins sophistiqué (pose sur volige d'une couverture ardoise classique).

MF Le Boulch indique que la toiture devait être refaite à l'identique

Certains membres du collectif s'expriment sur le fait que, même si la chronologie des événements a choqué quelques personnes, il paraissait quand même judicieux que ces travaux aient été entrepris, le dossier ayant été lancé depuis plusieurs années. YC Guillou exprime sa satisfaction de voir ces travaux enfin réalisés, notamment pour des raisons de sécurité..

En vue de la réunion du lendemain, MF Le Boulch, récapitule les demandes formulées par les membres du collectif. Elle posera les questions suivantes :

- compte-rendu des réunions du Comité de Pilotage ?
- nombre de représentants de chaque structure au Comité pilotage ?
- mode de désignation au sein de chacune de ces structures ?

**Marie Annick émet pour finir l'idée que les nouveaux adhérents rédigent un courrier à l'attention du CA de l'Association des amis de l'Écomusée demandant la tenue rapide d'une Assemblée générale extraordinaire.**

Les membres du collectif présents soulignent qu'il ne s'agit pas là d'un moyen de faire monter la pression, mais de montrer le soucis et l'intérêt portés par les nouveaux membres à l'avenir de l'Écomusée.

Fin de la réunion à 21 heures.

CR : Rose Marie

\* Le collectif n'est pas une association. Il ne peut pas adhérer en tant que tel. (ndr)

